



Inauguration des tentes safari lodges



Inauguration de l'allée des amoureux



Inauguration de la borne électrique



Inauguration du jeu « Le secret du manuscrit »

Chers Ligugéennes et Ligugéens,

Vous allez découvrir au travers de ce nouveau numéro du Clain d'Oeil l'avancement des projets 2017, le bilan de nos actions et les événements à venir d'ici la fin de l'année.

Bien que d'un montant divisé par deux par rapport à 2016, le programme d'investissements 2017, qui s'élève à un million d'euros, a été construit pour répondre aux deux enjeux qui s'imposent aux collectivités : réduire les dépenses de fonctionnement et créer de nouvelles recettes pour faire face aux baisses de dotations et aux conséquences financières de décisions prises par l'état comme la suppression des contrats aidés.

Depuis 2013, se sont près de 180 000 € en moins de capacité d'auto-financement pour la commune de Ligugé.

Pour autant, les idées ne manquent pas pour développer notre commune tout en maintenant un budget conséquent à l'entretien des équipements existants.

Les élus et les services se sont fortement mobilisés au cours du 1^{er} semestre pour réaliser les projets 2017. Fin septembre, 70 % du programme d'investissements étaient réalisés, les principaux ont été inaugurés le 16 septembre 2017.

De nouvelles inaugurations auront lieu d'ici la fin de l'année pour clore nos projets 2017 avant de penser à ceux de 2018 qui compteront des projets

d'envergure comme le développement urbain de notre commune.

Nous sommes à mi-mandat, nous avons d'ores et déjà mis en œuvre 42 actions sur les 56 qui composaient le programme sur lequel nous avons été élus.

Soyez assurés que nous continuerons à garder comme feuille de route pour les programmes à venir nos 3 engagements de campagne :

- Poursuivre nos efforts en matière de gestion financière par un pilotage rigoureux et des projets raisonnables,
- Préserver, améliorer et faire reconnaître notre cadre de vie par un développement harmonieux et par une écoute de tous pour répondre aux besoins de chacun,
- Mieux communiquer avec vous pour permettre à chacun de trouver sa place.

Nous sommes motivés plus que jamais pour poursuivre sur notre lancée. Notre situation financière est reconnue saine par le receveur de la trésorerie de Biard ce qui nous conforte dans notre gestion et dans notre juste investissement.

Je remercie très sincèrement les élus et le personnel communal sans qui tous les projets menés jusqu'à présent n'auraient pas pu voir le jour. À vous de les découvrir dans les pages qui suivent,

Bonne lecture,

Joëlle Peltier



Marché de Noël

Les 4 et 5 décembre 2017



Le traditionnel marché de Noël aura lieu le week-end du 2 et 3 décembre dans le centre-bourg.

Animations diverses, vente et dégustation de produits locaux, exposition vente de nombreux créateurs artistiques vous seront proposés.

Le repas du soir sera organisé par le groupement des commerçants et artisans de Ligugé.

Patrice Gainant, Adjoint au Maire

Téléthon 2017

Les 8 et 9 décembre 2017

La commune de Ligugé par l'intermédiaire de son Centre Communal d'Action Sociale a décidé de participer au Téléthon 2017 le samedi 9 décembre prochain.



La « plage » de Ligugé en fête !

Une « plage » à Ligugé, en plein cœur du Poitou ? L'idée semble extravagante, voire un peu folle ? Surtout pour ceux qui n'étaient pas présents le 24 juin dernier au plan d'eau de la filature... Les spectateurs du feu d'artifice ont eu la chance de parcourir le temps à travers l'histoire de la mythique usine faisant vivre Ligugé pendant des décennies .

Quelle journée ! Quelle fête ! Quelle aventure ! Deux mille participants, deux cents bénévoles, six cent dîners, huit cochons de lait, trois jambons à l'os... Ensemble les communes de Ligugé et de Smarves ont été les moteurs de ce grand projet en organisant cette manifestation exceptionnelle.



Les jeux de la Plage

Tout a commencé par les activités physiques et sportives. Après les exploits des pêcheurs, ceux sont les coureurs des cinq et dix kilomètres qui ont pu apprécier un temps optimal en matinée ; les grands précédaient les jeunes qui se sont essayés à la course en fin d'après-midi avec succès. Puis vint le tour de la détente, tout d'abord en pique-niquant, en écoutant

la musique de Zerkalo, le quatuor belge, avec la participation des élèves de l'école élémentaire ainsi que l'école de musique de Ligugé, puis en jouant et en profitant de toutes les activités proposées gratuitement. Chacun a pu tester sa valeur dans divers domaines : canoë, paddle, chamboule-tout, tir-à-l'arc et sarbacane, jeux en bois, badminton, lecture, courses en sac, palets et pétanque... Les plus courageux se sont essayés au trail de dix-sept kilomètres qui s'est tenu en soirée, les sportifs se sont vu applaudir chaleureusement par les dîneurs pressés de déguster le cochon de lait rôti à la broche avec ses mogettes locales !

C'est avec les musiciens « Etoile Musette » que le dîner champêtre s'est déroulé dans la douce fraîcheur du Clain, moment joyeux et coloré précédant les lueurs de la nuit... Et des lumières, il y en a eu puisque les enfants ont parcouru une retraite aux flambeaux, créant un chemin brillant, et musical grâce à la banda de Smarves, vers les rives

envahies des visiteurs impatients ; spectateurs émerveillés par le splendide feu d'artifices, spectacle sons et lumières, racontant la grande histoire de la Filature et célébrant le retour de « la fête de la plage » à Ligugé, après une pause d'un demi-siècle !



Les foulées de la Plage

Et ce sont étourdis de souvenirs et de couleurs que tous sont rentrés chez eux, heureux de cette renaissance active et dynamique, tout en sachant que les actions étaient tournées vers l'Association Trisomie 21, Deux-Sèvres... et n'attendant qu'une seule chose : quelle date pour la deuxième fête de la plage ?

Patrice Gainant, Adjoint au Maire

Dormir au verger dans le Domaine de Givray

Le projet d'hébergement sur le site de Givray, voté par le conseil municipal, est destiné aux nombreuses personnes qui réservent la salle de Givray à l'occasion de manifestations diverses. C'est aussi une offre pour des séjours « touristiques » dans le cadre verdoyant du domaine à deux pas des aménagements de la vallée du Clain que vont entreprendre conjointement les communes de Saint-Benoît et Ligugé.



Le projet s'est concrétisé dans le courant du mois de juin par l'installation de trois tentes Safari-Lodges. Elles répondent aux noms délicats de Sapphire (une très grosse prune rouge-violette à chair

orange très sucrée), Judeline (pomme à cidre jaune-rouge, à floraison précoce et chair finement acidulée) et Muscadelle (petite poire à maturité hâtive et chair blanc-crème au goût très musqué).

La Sapphire comporte 8 couchages répartis sur deux chambres en rez-de-chaussée et une grande chambre à l'étage, **la Judeline et la muscadelle disposent de 6 couchages** localisés sur deux chambres de plain-pied. Les trois lodges offrent un équipement complet : cuisine aménagée avec lave-vaisselle, salon, vaste salle de bains et terrasse couverte, il s'agit en somme d'un hébergement plein air tout confort.

Le service technique de la commune a réalisé l'acheminement de l'eau potable et de l'électricité, l'évacuation des eaux usées, et l'installation de tout l'appareillage qui assure un parfait confort pour l'ensemble de l'hébergement. Ce travail d'importance, très réussi, a été mené en un temps record malgré les inévitables aléas rencontrés pour un type d'hébergement aussi nouveau et le résultat est particulièrement convaincant et réussi.



Les premières locations ont débuté dans le courant du mois d'août avec la mise en place d'une intendance très nouvelle pour la commune. C'est un nouveau métier à appréhender et il faut remercier chaleureusement toutes les personnes qui se sont fortement investies dans ce beau projet.

Les aménagements extérieurs sont restés pour l'instant un peu sommaires mais de nombreuses idées sont en gestation pour rendre très prochainement le parc des lodges encore plus attractif.

Jean Brillaud, Adjoint au Maire

La Faravelle

La commune de Ligugé vient de s'engager en partenariat avec la commune de Saint-Benoît dans une valorisation de la vallée du Clain entre leurs deux territoires. Ce projet va s'étaler de 2017 à 2020. Cette démarche s'inscrit dans un objectif plus global : l'attractivité du territoire dans la nouvelle Communauté Urbaine Grand Poitiers.

La première étape de ce grand projet est la mise en place d'un bac à chaînes pour relier les deux rives du Clain au niveau du lieu-dit Passelourdain et de l'extrémité nord du domaine de Givray.

Le bac à chaînes était un bateau très utilisé dans le Marais Poitevin pour traverser facilement la multitude de canaux, il convient tout à fait au projet des deux communes pour permettre à un nombreux public de traverser le Clain de manière ludique dans un environnement naturel remarquable à deux pas de « la ville ». Les collectivités ont retenu parmi les diverses propositions le bateau « transporteur 5000 » proposé par VB tourisme meilleur spécialiste de ce type de réalisation. Le bac VB tourisme

présente l'avantage d'avoir été étudié en étroite collaboration avec les services navigation, les Centres Instructeurs et les Experts agréés. Il en résulte un bateau tout à fait approprié garantissant toute la sécurité nécessaire pour les usagers (insubmersibilité, stabilité au renversement, résistance mécanique etc.). Pour éviter un effort trop important pour la traction des chaînes, le bac est léger grâce à une fabrication en aluminium, il mesure 5 m de longueur pour une largeur de 2m, il peut supporter une charge de 1,5 tonne et ses garde-corps offrent une protection sécurisante.



La mise à l'eau du transporteur 5000 est intervenue le 1er août 2017. Il a été accueilli par les services techniques et des élus des deux communes. Deux embarcadères avaient été préalablement aménagés par les services techniques, face à face, de chaque côté du Clain. Le bac a pu ainsi trouver tout naturellement sa place et semble s'être très bien acclimaté ! Les usagers n'ont pas tardé à faire un usage intensif du dispositif, certes les pionniers ont eu le privilège de remonter avec les chaînes beaucoup de branches mortes mais les fonds du Clain se sont progressivement éclaircis et la voie semble désormais bien dégagée.

Le bac à chaînes s'appelle « La Faravelle » quel drôle de nom ! Au cours des prochains aménagements la raison de cette étrange dénomination va s'éclaircir peu à peu.

En attendant profitez bien avec la Faravelle de notre superbe vallée.

Jean Brillaud, Adjoint au Maire

Les actions du CCAS

Intégrez l'équipe projet AFM Téléthon 2017

Créer une manifestation du Téléthon dans une commune, c'est avant tout participer à une aventure humaine exceptionnelle et vivre un moment unique et solidaire porteur de sens et de valeurs de générosité. C'est pourquoi le samedi 9 décembre 2017, la commune de Ligugé par l'intermédiaire de son Centre communal d'action sociale a décidé de participer au Téléthon. Si vous désirez vous associer, participer, ou créer une animation, veuillez contacter Michelle Eclercy au 06 14 54 27 14.

Dans cette collecte au profit de la recherche et de l'aide aux malades nous sommes accompagnés par Madame Sandra Guignard coordinatrice départementale du Téléthon car la mise en place d'une animation Téléthon nécessite une accréditation de votre coordination locale.

Des bénévoles pour un beau projet

Le Centre communal d'action sociale de Ligugé **recherche des bénévoles pour son projet « Visite à domicile »**. Chaque visite s'organisera toujours avec deux bénévoles. Une réunion mensuelle permettra d'avancer pas à pas sur ce nouveau

service. Le premier contact se fera accompagné d'un membre du CCAS pour vous aider et vous guider et plus largement tout au long de votre engagement bénévole.

Pour toute inscription s'adresser à la Mairie ou à Mme Eclercy Michelle.

Michelle Eclercy, Adjointe au Maire

La semaine bleue

La semaine bleue, c'est 365 jours pour agir et 7 jours pour le dire. Ces 7 jours annuels constituent un moment privilégié.

Cet événement est l'occasion pour les acteurs qui s'occupent des aînés d'organiser pendant une semaine des animations qui permettent de créer des liens entre générations en invitant le grand public à prendre conscience de

la place et du rôle social que jouent les seniors dans notre société.

La commune de Ligugé par l'intermédiaire de son Centre communal d'action sociale a organisé la Semaine Bleue du lundi 2 octobre au dimanche 8 Octobre 2017, pour les personnes âgées de 65 ans et plus : concours de belote, bal musette, découverte du Grand Jeu, conférence avec verre de l'amitié, loto et goûter avec les enfants, promenade et théâtre.

Le secret du manuscrit

Vous avez envie de découvrir, faire découvrir ou redécouvrir Ligugé ? Alors n'hésitez plus ! Courez en mairie vous munir d'une ceinture d'aventurier.



Devenez le héros d'un jeu d'énigmes grandeur nature



Votre quête pourra alors commencer... « Le secret du manuscrit » n'attend plus que vous ! Venez, en famille ou entre amis, à la découverte d'un jeu d'enquête grandeur nature dont vous serez le héros.

Horaires du 1er juin au 30 septembre :

Mairie : 9h-12h et 14h-17h30 (du lundi au vendredi)

• Bureau du tourisme : 10h-12h et 14h-17h30 (le samedi) et 14h-17h30 le dimanche

Horaires du 1er octobre au 31 mai :

• Mairie 9h-12h, 14h-17h30 (du lundi au vendredi)

• Médiathèque 10h-12h, 14h-17h30 (le samedi)

Réservation : 05 49 55 21 24 ou en ligne sur le site de la mairie.

Tarif: 20 € la ceinture (5 personnes maximum), 15€ pour les ligugéens
Durée : 90 min

Doriane Albert, Conseillère déléguée

Repas de Noël des aînés

Le repas de Noël est organisé par le CCAS pour réunir les personnes de 70 ans et plus le temps d'une journée. Le centre communal prend à cœur de créer du lien particulièrement au moment des fêtes pour les personnes qui pourraient souffrir d'isolement. Une invitation est adressée en novembre avec un coupon réponse à retourner au CCAS. N'hésitez pas à vous faire inscrire en téléphonant à la Mairie si l'invitation n'arrive pas.

Cette année le repas de Noël avec animation est prévu le dimanche 10 décembre 2017 à la salle de Givray. Venez nombreux partager ce moment convivial et amical.

Le Centre communal d'action sociale offrira également un goûter à l'EHPAD « Les Jardins de Montplaisir » en janvier 2017. C'est également avec plaisir que nous aimons tous nous retrouver.



Sur le chemin de l'école....

L'heure de la rentrée a sonné le lundi 4 septembre 2017, en musique et en reprenant la chanson de l'école, composée avec le quatuor Zerkalo, et a invité les 321 enfants scolarisés à Ligugé à une nouvelle année scolaire, pleine de découvertes, d'apprentissages, de rencontres et de projets partagés.

Pour l'année 2017-2018, la commune de Ligugé a souhaité rester au rythme scolaire de 4 jours ½ d'enseignement par semaine. A ce jour, seulement un tiers des écoles en France ont choisi de réorganiser la semaine sur 4 jours pour cette rentrée.

A l'école maternelle du Bois Renard, cette rentrée est marquée par la fermeture de la 5^{ème} classe (ouverte en 2013) suite à une baisse des effectifs visible depuis deux ans. Au 1^{er} septembre, 107 élèves sont répartis en double niveau : trois classes de 27 enfants, une classe de 26 enfants. Hormis le départ de Catherine Legendre, l'équipe enseignante reste inchangée. Malgré la fermeture de classe, la municipalité a maintenu les 5 postes d'ATSEM. L'équipe périscolaire a accueilli Madame Faure au restaurant scolaire et à la garderie.



Les ATSEM : Stéphanie Favrelière, Laurie Artault, Véronique Clément, Patricia Branget et Emmanuelle Dousselin.

L'école élémentaire Clément Péruchon voit quant à elle ses effectifs en augmentation constante depuis 2011. Les 214 élèves sont répartis dans les 8 classes. Bienvenue à Emilie Briaud qui succède à Mathieu Bouchet sur le poste de directeur. Le personnel périscolaire a accueilli Marion Bourg.



Les enseignants de l'école maternelle : Laurence Cornu, Elvire Cochin-Guillot, Ginette sapin et Patrice Jaulin.

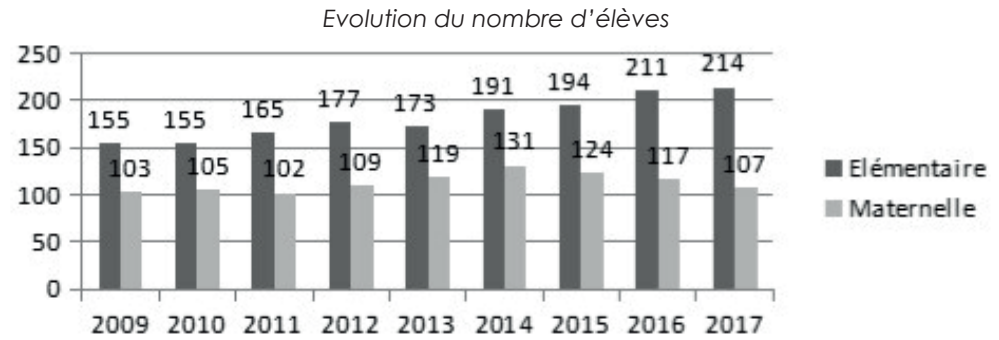
Les enseignants de l'école élémentaire : Fabienne Michelet, Alice Févin, Annie Dubreuil, Karine Caille, Emile Bridoux, Sandrine Chassat, Fabienne Ricard, Frédéric Terroba, Céline Mesnier, Véronique Lamongie.

La rentrée cela se prépare ! La municipalité a profité des grandes vacances pour s'occuper des travaux nécessaires dans les écoles. Malgré la forte baisse des dotations de l'état, la commune continue son programme d'investissements en direction des écoles : le lancement des travaux des huisseries à l'école maternelle où les 2/3 des fenêtres ont été changées, et la poursuite du programme d'installation des vidéoprojecteurs et des ordinateurs portables à l'école élémentaire dans les 5 dernières classes.

Suite à la candidature retenue du Collège Théophraste Renaudot au projet numérique « Collège connecté », la municipalité réfléchit à l'engagement de l'école élémentaire sur ce plan numérique afin d'équiper celle-ci d'un chariot composé de tablettes numériques. Cet investissement serait financé par la municipalité et par l'Etat. Pour la 3^{ème} année consécutive, en collaboration avec les membres

de la commission enfance et vie scolaire et la participation des élèves de l'école élémentaire au concours « dessinez l'école dans le monde », un livret de rentrée scolaire avec des informations pratiques a été distribué à toutes les familles. Nos remerciements à l'APE qui a bien voulu adhérer à notre projet pour l'achat groupé de fournitures scolaires. Une cinquantaine de colis ont été commandés et distribués aux familles qui ont adhéré à cette initiative.

Le P.Ed.T (Projet Éducatif Territorial) ou TAP (Temps d'Activité Périscolaire) : acte 5 Pour la 5^{ème} année consécutive, la commune de Ligugé continue d'organiser avec le personnel, les associations et les bénévoles, les activités périscolaires, qu'elles soient manuelles, culturelles ou sportives. Nous vous remercions pour votre participation auprès des enfants qui sont très nombreux à s'inscrire à toutes ces activités.



Dès le 18 septembre, ce sont 9 activités en élémentaire et 4 en maternelle (uniquement pour les moyennes et grandes sections) qui sont proposées, ce qui représente 112 places pour cette première période. La commission a souhaité démarrer les activités avec les petites sections, après les vacances d'automne afin de donner aux enfants le temps nécessaire pour s'adapter et se familiariser avec l'environnement et le personnel. Vous pouvez joindre David Moulin (coordinateur du P.Ed.T, référent du périscolaire, directeur du centre de loisirs de Givray) pour toute demande d'informations complémentaires au 06.05.00.28.81 par mail : david.moulin@liguge.fr



Une rentrée scolaire en chanson

Nous renouvelons nos remerciements à l'ensemble du personnel périscolaire, aux services administratifs et techniques de la mairie qui collaborent intensément pour une rentrée réussie, et pour leur travail tout au long de l'année. Il faut remercier les membres de la commission Enfance et vie scolaire qui travaillent à nos côtés, les parents pour leur participation aux commissions Restosco et P.Ed.T. Une bonne rentrée à tous, et bienvenue aux nouveaux arrivants.

Stéphanie Verrier, Adjointe au Maire

Focus sur la fin de l'année 2016-2017
Le 25 juin dernier, lors de la fête de la plage à la filature, les élèves nous ont présenté la chanson de l'école avec le quatuor Zerkalo. Un projet ambitieux et réussi en collaboration avec Pascale Salinier et Jean Brillaud que je tiens à remercier.

Un été au centre de loisirs

C'est fait, la rentrée est arrivée, les cartables ont remplacé les serviettes de plage, les pantalons ont remplacé les maillots de bain et, comme à chaque fin d'été, c'est l'heure du bilan à l'accueil de loisirs de Givray.

Encadrés par Mélanie Texier et Maeva Cadillon en juillet et par David Moulin et Sandrine Lecomte en août, les 25 animatrices et animateurs qui se sont succédés tout au long de l'été ont accueilli, en moyenne, 82 enfants par jour en juillet et 70 en août.

Cet été encore, grâce à des thèmes originaux tels que « Comme au camping », « Secret Givray », « les artisans de Givray », « Welcome to Givray-Town » ou encore « Givray fait son show », toute l'équipe s'est mobilisée pour offrir aux enfants de multiples activités de qualité et leur permettre ainsi de vivre des vacances éducatives, ludiques et vivantes.

Une journée au Château médiéval de Saint-Jean-d'Angle (17) et une sortie au Bois de Saint-Pierre avec promenade en calèche ont eu lieu début juillet.



Le 3 août, nous avons eu la chance d'accueillir la Caravane des Sports au domaine de Givray. Tous les enfants ont ainsi pu découvrir de nombreux sports tels que l'escalade, l'escrime, la gym, la boxe, le judo, le rugby et bien d'autres... Et ce n'est pas la pluie qui les a arrêtés !!

Le séjour vélo autour du département a malheureusement été annulé au bout du deuxième jour suite à une blessure d'un des encadrants. Les activités sportives organisées par « Grand Poitiers » ont connu un vif succès auprès des 9-13 ans, puisque chaque semaine, ils sont allés pratiquer des activités comme l'équitation, la boxe, le golf ou encore le kayak.

Les plus grands ont eu l'opportunité de participer à des journées découverte de « l'ANCRE ». Ces journées leur ont permis de rencontrer les animateurs et les jeunes de cet accueil de loisirs pour ados situé à Saint-Benoît.

Les traditionnelles « nuits au centre » ont rassemblé près de 130 enfants de 3 à 13 ans lors de 10 nuitées aménagées tout au long de l'été.

Des soirées parents-enfants ont également été organisées :

• La soirée musicale de fin juillet a accueilli près de 140 parents et enfants autour d'un petit buffet convivial sur la terrasse de Givray,

• La soirée « Oreill'et Contes » du 23 août a accueilli, quant à elle, une trentaine de parents et enfants qui, après un petit apéritif dinatoire, se sont confortablement installés sur des couettes, couvertures et duvets et se sont laissés embarquer par l'équipe d'animation à la découverte des contes et chansons qui ont construit la légende de Givray,

• Enfin, le 30 août, c'était le grand spectacle de fin d'été... Une centaine de parents, d'animateurs et d'élus sont venus applaudir les chants, danses et tours de jonglerie proposés par les enfants sur la grande scène de Givray.

Pour l'année scolaire 2017-2018, le centre de loisirs est ouvert tous les mercredis et doit faire face à une forte hausse de la demande. Pour répondre à cette demande, la municipalité de Ligugé a décidé d'augmenter le nombre de places disponibles en passant cette année de 88 à 94 enfants accueillis. Ainsi, en 3 ans, la capacité d'accueil a augmenté de 62,5%, passant de 59 à 94 places.

David Moulin, Directeur de l'Accueil de Loisirs de Givray



Première phase d'aménagement de la zone à urbaniser du Fief du Pilier

Lors de la réunion de concertation du 1er février 2016, le projet d'urbanisation des zones AUa, AUb et AUh du plan local d'urbanisme a été présenté. Ce vaste espace de 26 hectares environ, appelé « Fief du Pilier », est situé au sud-ouest du centre-bourg.

Une esquisse chiffrée réalisée en 2014 par le cabinet AREA Urbanisme fixe les objectifs en terme de :

- Prise en compte de la topographie,
- Phasage pour permettre l'accueil de nouveaux habitants à un rythme compatible avec les capacités d'accueil des principaux équipements de la commune,
- Distribution des centralités avec des places publiques réparties sur l'ensemble du projet,
- Gestion des densités pour des surfaces allant de 300 m² à 700 m², la taille des surfaces augmentant quand on s'éloigne des places publiques,
- Trame verte et espace piétons avec des arbres d'alignement mettant en valeur les différents espaces publics et un maillage vélo-piétons s'articulant avec le centre bourg.

Pour la totalité du projet, sur la surface de 26 hectares environ urbanisables,

il est envisagé la construction de 260 logements (étalés sur plusieurs années) dont 20% de logements sociaux.

La première phase de l'aménagement a été lancée le 31 juillet avec la publication d'une mise en concurrence publique pour « une concession d'aménagement du Fief du Pilier ». Cette première phase de l'opération porte sur un foncier constitué de 4 parcelles :

- La parcelle AW18 (8 580 m²) pour une emprise de 8 112 m² sur l'esquisse chiffrée,
- La parcelle AW19 (115 m²) en totalité,
- La parcelle AW20 (49 916 m²) pour une emprise de 47 086 m² sur l'esquisse chiffrée,
- La parcelle BC1 (3 444 m²) en totalité.

L'emprise totale de la phase est donc de 58 757 m². En cas de besoin, la totalité des parcelles pourrait être aménagée portant alors la surface totale à 62 055 m².

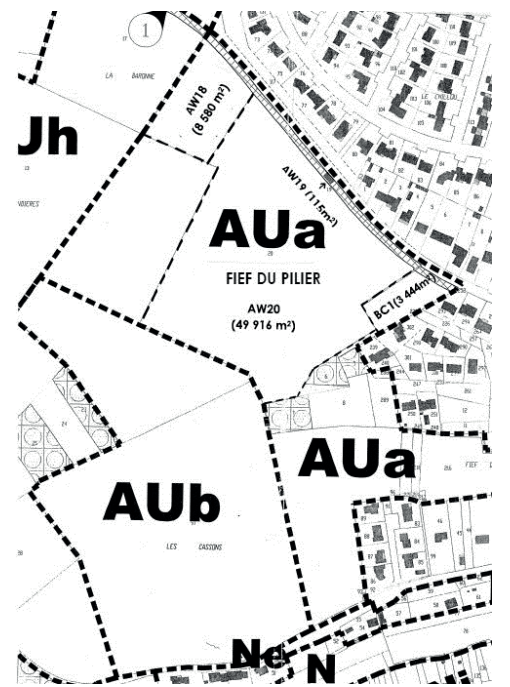
Les exigences de la commune de Ligugé s'imposent à l'aménageur qui devra intégrer dans son projet les principes suivants :

- Une qualité urbaine et architecturale contribuant au confort des usagers,

- Une économie des coûts d'investissement et d'exploitation des aménagements,
- Une économie d'énergie avec la recherche de l'autonomie globale de l'opération, dans le traitement des aménagements et des constructions,
- Une gestion environnementale du chantier afin de limiter les impacts en phase de réalisation des travaux et de construction (gestion des déchets, déblais...),
- Une gestion écologique de l'eau et des espaces verts,
- Des prix de cession adaptés au marché et intégrant la production de logement social dans les conditions de financement définies au règlement d'intervention de Grand Poitiers,
- Des délais de réalisation conformes au rythme de production d'une offre logements adaptée aux objectifs de la collectivité.

Les offres des aménageurs seront jugées à l'aune de l'intégration dans le projet des exigences de la commune.

La date de remise des offres par les candidats aménageurs, a été fixée au 29 septembre 2017 à 17h. L'examen des offres pourra avoir lieu dans le courant du mois d'octobre. Il faudra encore un peu



de patience pour connaître l'aménageur retenu en fonction de la qualité de son projet.

Par la suite l'étude et le dépôt d'un permis d'aménager sont prévus courant 2018, les travaux courant 2019 pour commercialisation en début d'année 2020.

Jean Brillaud, Adjoint au Maire

Les travaux sur la commune

Comme chaque année, de nombreux travaux concernant notre commune ont été exécutés ou seront réalisés d'ici à la fin 2017. Ceux-ci s'inscrivent dans une double logique d'entretien du patrimoine communal et de rénovation énergétique afin de diminuer les coûts de fonctionnement.

Travaux de rénovation

• A l'école maternelle

Dans le cadre des travaux de rénovation énergétique dans les bâtiments communaux et après ceux de l'école élémentaire effectués l'année dernière, c'est au tour de l'école maternelle (construite en 1973) de subir un sérieux rajeunissement. Au renouvellement de la zinguerie extérieure (eaux pluviales) et au changement des deux fenêtres de toit de la salle de jeux, s'ajoutent le remplacement de 21 ouvrants. La seconde tranche sera réalisée au cours de l'été 2018 avec l'isolation de la toiture et des pignons concernés. Enfin, la mise en place d'un vidéophone pour sécuriser les allées et venues dans la cour d'école est programmée d'ici la fin de l'année. L'ensemble des

travaux de rénovation représente un coût total de 90 000€ TTC.

• Salle du conseil municipal

Les travaux de la salle du conseil visent à rénover une salle vétuste : le changement de décoration, l'abaissement du plafond, le remplacement de la moquette, ainsi qu'une peinture des murs et des boiseries en constitueront l'essentiel. Concernant les économies d'énergie, une réflexion est en cours sur l'installation d'une pompe à chaleur pour remplacer les radiateurs électriques ; elle devrait permettre de diminuer de plus de 50% les coûts de chauffage dans ce bâtiment. Enfin, s'ajoutera probablement le remplacement des huisseries en 2018, ces dernières n'étant que du simple vitrage.

• Les ateliers municipaux

Anciens, les ateliers municipaux seront réaménagés en deux parties distinctes séparant une « zone propre » et une « zone sale » pour respecter les normes. En outre, la rénovation des sanitaires et des vestiaires donneront de meilleures conditions de travail aux agents.

Mise en oeuvre des normes d'accessibilité

• L'ancienne école Clément Péruchon et l'épicerie sociale

Ce lieu emblématique accueille du public au quotidien c'est pourquoi le lancement de sa mise aux normes devenait indispensable. Afin de rendre l'accès à l'épicerie sociale plus aisée, le plancher a été abaissé de façon à n'avoir qu'une seule marche par rapport à l'extérieur. Ensuite, s'ajoutera la reprise des cloisons et de l'électricité, travaux qui seront effectués en régie. Toutes les fenêtres de l'étage seront également remplacées comme cela a été fait au rez-de-chaussée pour les salles de classe provisoires. Enfin, un nettoyage de la façade sera réalisé côté parking pour redonner un peu de lumière à ce bâtiment que les ligugéens affectionnent. Le coût total des travaux se monte à 32 000€ TTC.

• Les sanitaires de la mairie

La mise aux normes s'est imposée aux sanitaires du rez-de-chaussée de la mairie, car ils sont accessibles au public durant les heures d'ouverture des services. Ils seront complétés d'un

WC handicapé. Le coût de cet aménagement s'élève à 9 400€ TTC.

• Et Givray ?

Début 2018, les sanitaires et les portes seront réhabilités pour répondre aux normes pour les personnes à mobilité réduite. Les 14 portes non-conformes feront l'objet d'un remplacement.

• D'autres travaux ?

Les services techniques se sont mobilisés pour l'aménagement d'un lieu stratégique pour le jeu « Le secret du manuscrit » déployé dernièrement sur la commune (cf. article page 2). Les agents ont également effectués les branchement d'eau et d'électricité au niveau des tentes lodges de Givray qui accueillent les touristes depuis cet été.

• Et enfin en matière de voirie

La détérioration rapide de la partie aval de la rue Clément Péruchon (faïençage de la chaussée et déchaussage de pavés) a obligé à lancer des travaux de renforcement durant l'été. Le coût des travaux de 27000€ TTC a été pris en charge pour moitié par la société Eurovia (dans le cadre d'un accord avec la Mairie).

Eric Cousin, Adjoint au Maire

Bilan de la gestion 2004 - 2018 de la forêt de Givray

Un plan de gestion de la forêt communale de Givray a été conclu entre la commune et l'ONF pour la période 2004/2018 sur une surface totale de 189 Ha, après l'achat de 61 ha en 2006. Cette forêt est constituée de 70% de chênes, 5 % de feuillus, 10 % de pins et 9 % de peupliers.

Les deux fonctions principales sont la production de bois (chauffage et d'œuvre) et surtout l'accueil du public.

Production de bois

Les coupes de bois doivent conduire à une composition irrégulière afin d'éviter l'obligation de faire des coupes

rases, dites de régénération formant des espaces qui mettront des dizaines d'années pour retrouver un aspect forestier agréable. En respectant la biodiversité, les éclaircies permettront un développement harmonieux du massif forestier.

Après marquage des arbres à abattre par les agents de l'ONF, les coupes sont réalisées par des affouagistes, prioritairement les ligugéens. Compte tenu des volumes déjà réalisés, 9000 stères de bois de chauffage seront produits sur l'ensemble du plan de gestion 2004/2018 de la forêt de Givray. Diverses parcelles de peupliers sont proposées à la vente

pour un volume de 1 000 m³. Pendant cette période 750 m³ de bois d'œuvre seront produits.

Accueil du public

Cette forêt est également un lieu de loisirs (promeneurs, randonneurs, joggeurs, vététistes), les aménagements précédents étant réalisés de façon à ce que l'accueil des visiteurs soit le plus agréable possible.

Comme prévu au plan de gestion, une signalétique a été posée en 2017 permettant aux nombreux visiteurs de se repérer.

A noter que la forêt de Givray est traversée par : le chemin de Saint-Jacques de Compostelle (GR 655), le chemin de l'Evêque de Tours, le GR 354 et le circuit Ville-Nature du Grand Poitiers.

Le plan de gestion devra être renouvelé en 2019 afin que le domaine de Givray reste encore à la fois un lieu de production de bois et d'accueil du public.

Bernard Mauzé, Conseiller délégué

Pour le bien-être des utilisateurs, respectons la nature, ne commettons pas d'incivilités.



L'avenue de la Plage et l'allée des amoureux

Débuté à la fin 2016, l'aménagement de l'avenue de la plage s'est achevé au mois de juin 2017 juste avant la fête de la plage. Chacun a pu alors emprunter cette belle allée réservée aux piétons et aux vélos en toute sérénité. C'est donc fini des désagréments et des risques encourus à cheminer le long de la départementale D4 bien étroite pour une circulation souvent très dense parfois à vitesse trop élevée.



L'aménagement s'est déroulé en deux temps. La demande de comblement du fossé ayant été acceptée par la Direction Départementale des Territoires de la Vienne, une partie du comblement, longue de 120 m environ, partant de

l'impasse de la Sablière jusqu'à la Filature, a été effectuée pour permettre à Enedis (ex-Erdf) d'acheminer jusqu'aux « Usines Nouvelles » une ligne basse tension de forte puissance nécessaire aux besoins du site en évitant le creusement d'une tranchée sur la route.

Dans une deuxième étape, au printemps 2017, après un appel à concurrence pour la réalisation des travaux, l'aménagement s'est poursuivi et l'ensemble du chemin « roulant » de 2,50m de large et 400m de long a pu être achevé. Monsieur Montier voyant la nouvelle perspective obtenue, nous a suggéré d'élargir la bande engazonnée au bord du chemin. Il a, de plus, entrepris dans sa propriété l'élagage des restes de haies et de nombreux petits arbres pour dégager un bel alignement de hautes futaies en symétrie des marronniers situés de l'autre côté de la route. Le résultat de cette initiative est tout à fait remarquable avec la vision retrouvée du fond de vallée et une belle échappée vers l'abbaye.

C'est le service technique de la commune qui a pris en charge l'ensemble des nombreux travaux de finition : mise en place de la clôture, engazonnement des bords du cheminement, plantations de haies, élagages divers et maçonneries de l'entrée et de la sortie de la canalisation permettant de maintenir une eau claire dans la pêche et dans tous les canaux de distribution de la propriété du « Château ». Un grand merci est adressé



à toute l'équipe pour le superbe résultat obtenu. Désormais chacun peut, en toute sécurité, dans ce paysage complètement renouvelé, profiter pleinement de l'ensemble du très beau site de la Filature.

A nouveau, un grand merci à Mme et M. Montier pour leur don généreux qui nous aura permis de réaliser cette belle allée pour l'agrément et la sécurité de tous.

Mais cette allée se devait d'avoir un nom, un nom bien ancré dans le souvenir de nombreux Ligugéennes et Ligugéens : l'allée des amoureux bien sûr !

Jean Brillaud, Adjoint au Maire

Les travaux du gymnase : un chantier d'envergure

Cette année, Grand Poitiers a lancé un vaste programme de rénovation au complexe sportif Jean-Paul GOMEZ. Initialement prévu en 2020, ces travaux ont été avancés à 2017 grâce à l'intervention de Madame le Maire qui a fait remonter les nombreuses alertes transmises par les associations et les services de la commune.

Renforcement des charpentes, étanchéité des couvertures, création de faux plafonds, peinture, électricité (avec notamment un remplacement de l'ensemble des systèmes d'éclairage qui n'était pas prévu au départ) et menuiseries extérieures ont fait l'objet

d'un marché dont le montant total s'élève à 792.243€ TTC.

Ces travaux se déroulent depuis le début du mois de juin avec un objectif d'achèvement prévu fin octobre. De façon à permettre aux associations et aux écoles de pouvoir continuer à utiliser une partie des équipements durant les travaux, Grand Poitiers a planifié les travaux en 3 phases, ce qui, ajouté à la période des vacances scolaires et à la compréhension des associations usagères a permis de réaliser cet important chantier en douceur. Tout le monde a fait quelques concessions c'est pourquoi cette année la journée des

associations n'a pas été l'occasion de démonstrations d'activités sportives, le nouveau gymnase étant indisponible.

Une fois les travaux terminés, écoles et associations bénéficieront d'un complexe bien plus performant qui devrait leur permettre de réaliser au mieux leurs activités !

Merci à Grand Poitiers pour les aménagements calendaires et la prise en compte des contraintes locales et merci aux associations et aux écoles pour leur compréhension au moment de la réalisation des travaux.

Dominique Louis, Adjoint au Maire

Préserver le patrimoine naturel

Notre commune bénéficie d'un domaine naturel très envié et d'un espace public au fil du temps aménagé et embelli, ce qui profite à son attractivité et au cadre de vie des ligugéens.

L'objectif de la municipalité est donc de conforter l'ouverture du patrimoine naturel au public et d'y favoriser les activités ludiques, sportives et de découverte. Mais, en parallèle, elle doit tout mettre en œuvre pour préserver ces lieux fragiles et partagés de toute nuisance et de toute atteinte à la tranquillité des usagers. Or, nous déplorons des comportements contraires à ces principes. Ce qui amène la municipalité à adopter et à rappeler des dispositions pour remédier aux désordres constatés.

1. Le territoire de Ligugé est très prisé par les organisateurs de randonnées (pédestres, VTT, ...).

La municipalité conditionne son autorisation aux principales règles suivantes :

- Interdiction de marquer les itinéraires à la peinture sur les routes, chemins, sentiers, arbres...
- Interdiction de fixer les panneaux

directionnels avec des pointes, clous, vis, agrafes.

- Les sites traversés devront restés libres et accessibles à la circulation des usagers habituels, en veillant particulièrement à leur quiétude.

2. Les panneaux d'information « sauvages » pour diverses manifestations, installés principalement aux entrées de notre cité, sont désormais prohibés.

Seules les banderoles annonçant les événements locaux seront tolérées en accord avec la municipalité.

Rappelons que des panneaux officiels sont à la disposition des associations de Ligugé.

3. Bien que la circulation des véhicules à moteur dans les espaces naturels soit strictement réglementée, force est de constater que cette réglementation reste fortement méconnue et donc souvent transgressée par des pratiquants de plus en plus nombreux et souvent peu conscients des dommages importants que leur passage réserve aux habitats naturels. C'est le cas dans la forêt communale de

Ligugé, que motos et quads parcourent en toute liberté.

Outre la détérioration des sentiers, il faut ajouter la nuisance sonore et la dangerosité liée à la présence de promeneurs. La pratique des sports et loisirs motorisés est interdite :

- en hors-piste, dans tous les milieux naturels, qu'ils soient protégés ou non,
- sur les chemins privés ou d'exploitation dont la ferme est matérialisée (panneau, barrière...) ou qui ne sont pas destinés à être ouverts à la circulation publique : tracés éphémères, sentiers simplement destinés à la randonnée pédestre...,
- sur les routes et chemins ruraux fermés par un arrêté municipal ou préfectoral visible par l'apposition d'un panneau réglementaire
- sur les bandes pare-feu créées dans les massifs forestiers,
- dans les cours d'eau.

En cas de non-respect de ces dispositions, le contrevenant s'expose à une amende de 1500 euros, soit une contravention de 5ème classe et à l'immobilisation du véhicule.

Bernard Coyrault, Conseiller municipal

Halte au bruit !

Avec l'été, les tondeuses et les tronçonneuses sortent des abris, les occasions de soirées festives se répètent, et celles-ci se prolongent parfois tard dans la nuit. Alors les décibels s'épanouissent, s'égayent et la tranquillité des voisins en souffre obligatoirement. Les bruits les plus fréquemment en cause proviennent :

- des activités de bricolage ou de jardinage, de loisirs, de sports ou de jeux en plein air ,
- des véhicules à moteur (pots d'échappement détériorés ou trafiqués),
- des animaux ,
- des établissements recevant du public.



Le code de la santé publique précise « qu'aucun bruit ne doit porter atteinte à la tranquillité ou la santé du voisinage par sa durée, sa répétition ou son intensité, que ce soit dans un lieu privé ou public, de jour ou de nuit. Les contrevenants s'exposent à une amende de 450 € maximum ». Mais la démarche amiable et la médiation sont des voies bien préférables pour résoudre et même prévenir les conflits.

Des horaires autorisés

Rappelons qu'il est autorisé de faire fonctionner perceuses, tondeuses et tronçonneuses :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h,
- les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Et si vous prévoyez une fête qui doit se prolonger tard dans la nuit, il vaut mieux en avertir vos voisins...

Tout savoir

Les bruits de comportement peuvent être sanctionnés dès lors qu'ils troublent de manière anormale le voisinage, de jour comme de nuit. Lorsque ces bruits sont commis la nuit, c'est-à-dire entre 22h et 7h, on parle de « tapage nocturne ».

À savoir : les nuisances olfactives (barbecue, ordures, fumier...) ou visuelles (gêne occasionnée par une installation par exemple) peuvent aussi constituer un trouble anormal de voisinage.

Démarches

- Dans tous les cas, il est recommandé successivement de s'entretenir avec l'auteur du bruit, d'adresser à l'auteur du bruit un courrier simple, puis recommandé avec avis de réception si la gêne persiste, de recourir à une tierce personne pour tenter de régler le conflit (syndic de copropriété conciliateur de justice), de faire appel à un huissier si les nuisances se répètent pour établir un ou plusieurs constats en vue d'un éventuel recours contentieux.
- Dans certains cas, vous pouvez également faire appel aux forces de l'ordre pour faire constater le trouble quel que soit le type de bruit commis.

Nathalie Brionnet, Conseillère municipale



Dispositif « Sac Ados »

Cette année, la commune a adhéré au dispositif « Sac Ados » proposé par le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine. Ce dispositif, piloté par Mélanie Texier à Ligugé, permet à des jeunes de 16 à 25 ans de bénéficier d'une aide financière pour partir en vacances de façon autonome (130€ par jeune pour un départ en France et 250€ par jeune pour un départ en Europe).



Depuis le mois d'avril nous avons suivi six groupes de jeunes dans leur demande d'aide «Sac Ados» toutes acceptées par la Région. Europe de l'Est, Espagne, Cap d'Agde ont été les destinations choisies par nos jeunes, avec la répartition suivante :

- 12 jeunes ont opté pour un départ en Europe (dispositif réservé aux 18-25 ans)
- 7 jeunes ont choisi la France (dispositif accessible à partir de 16 ans).

Au total, la Région a aidé ces jeunes à hauteur de 3910€. Seule contrepartie, l'obligation pour les jeunes de préparer activement leur voyage avec Mélanie et de publier sur le compte Facebook de la Région des photos de vacances et des commentaires !

Maeva et Quentin : « Merci au dispositif Sac Ados Nouvelle-Aquitaine de nous avoir permis de voyager à Barcelone. Malgré les derniers évènements qui se sont passés dans cette ville, nous ne gardons que les bons souvenirs. #onenaprispleinlesmirettes #merci #barcelonalove » ;

Simon et ses 6 copains : « Merci Sac à dos pour votre aide ! Grâce à vous on a pu réaliser pleins d'activités au Cap d'Agde. N'hésitez pas si vous avez des questions sur la région et pour les bons plans #Jetski #Aqualand #Capdagde #Sacàdos » ;

Maeva, Juliette et Amélie : « Un grand merci à la région Nouvelle-Aquitaine grâce à qui nous avons pu bénéficier de l'aide Sac Ados et ainsi profiter un maximum du beau soleil de Barcelone ! Voici une photo prise devant le musée national d'art de Catalogne dans le quartier de Montjuic ! » ;

Pour Mélanie, c'est un réel succès : « Le bouche à oreilles fonctionne vraiment très bien puisque j'ai régulièrement des demandes d'infos. De nombreux remerciements m'ont été envoyé ainsi que des nouvelles au retour des séjours. Par chance, nos jeunes en voyage à Barcelone lors des attaques meurtrières nous sont revenus indemnes ! Certains jeunes m'ont affirmé plusieurs fois qu'ils n'auraient pas pu partir en vacances en autonomie sans l'aide financière qu'apporte le dispositif sac ados!!! ».

Dominique Louis, Adjoint au Maire



Des stagiaires venus de France

Nouveau projet du Comité de jumelage (« Deutsch-französischer Verein »)

Lorch. (sw) – Dans le cadre d'un nouveau projet du Comité de jumelage élaboré en commun avec les villes partenaires de Saint-Benoît et Ligugé, Lorch a eu le plaisir d'accueillir ces dernières semaines deux jeunes français.

C'est lors d'une visite des français fin 2016 que l'idée de cet échange un peu différent a pu germer, explique le président du Comité, Matthias Zell. En France, Marie-Claire Moreau, la présidente, et son équipe, s'étaient attelées à la recherche de jeunes connaissant la langue de Goethe. Ce sont finalement Alan Dermigny, 18 ans, et Arthur Sarrazin, 17 ans, qui ont fait ce job d'été à Lorch après obtention de leur baccalauréat (« Abitur » en allemand – NdT).



Alan Dermigny et Arthur Sarrazin

Le matin de la Hilchenfest, Georg Breitwieser, membre du Comité et parrain du projet, a accueilli les deux jeunes gens à Mayence. Après un premier hébergement dans un appartement de vacances à Lorch des rencontres ont eu lieu sur le site de la fête. Les deux garçons n'ont pas eu de peine à faire connaissance. De jeunes Lorchois ont tôt fait de les accueillir dans leurs rangs. C'est ainsi qu'en dehors du stage proprement dit, des sorties en commun se sont faites à l'occasion de la Lindenfest, d'anniversaires et de soirées grillades.

Pour ce qui est du stage, il avait été décidé pour cette première de mettre à disposition des emplois au sein de l'administration communale. Les jeunes gens ont ainsi travaillé pendant leur séjour de deux semaines alternativement à l'office de tourisme et aux services techniques. Ils ont aidé autant que possible aux différentes tâches. Entre autres : traduction en français de la page web ou aide à la préparation de la Hilchenfest.

« C'est intéressant », nous a confié Alan Dermigny qui commencera à la rentrée sa formation d'ingénieur à l'université, « car ce sont des tâches nouvelles pour nous ». Arthur, futur étudiant en biologie, a expliqué en outre que ses collègues de travail étaient tous très gentils et serviables. La condition nécessaire à

leur adaptation était naturellement leur bonne connaissance de l'allemand. Tous les deux ont commencé tôt à l'école l'apprentissage de la langue. Dans une classe dite européenne Arthur a ainsi étudié l'histoire allemande comme discipline, en plus de la langue. Et grâce à son « Abibac » Alan possède également un diplôme reconnu en Allemagne. Tous les deux ont déjà fait plusieurs séjours outre-Rhin avant leur stage à Lorch, que ce soit lors d'échanges scolaires ou pendant leurs vacances. « Ce projet est une bonne chose pour nous tous », explique Georg Breitwieser. Des commerçants de Lorch se seraient déjà déclarés intéressés à l'avenir par l'accueil de stagiaires des deux communes jumelées. On souhaite donc poursuivre dans cette voie. « Nous n'avons trouvé personne à Lorch cette année pour un stage en France, bien que les opportunités existent tant à Ligugé qu'à Saint-Benoît », ajoute Georg Breitwieser. Au terme de cette première expérience positive de part et d'autre, le Comité espère maintenant que d'autres jeunes poseront leur candidature à un tel échange. Alan Dermigny et Arthur Sarrazin ont en tout cas pleinement profité de leur séjour dans la cité de la Wisper et eu un aperçu d'un autre quotidien professionnel avant le début de leurs études universitaires.

Traduction de l'article du Rheingau Echo n° 31 du 03/082017, p. 67 (rubrique sport/divers)

Les chantiers Jeunes de l'été 2017

Dans la continuité des années précédentes, la commune proposait cet été des chantiers-jeunes aux adolescents. Encadrés par les agents communaux, ces chantiers ont permis la réalisation de plusieurs actions :

- balisage et nommage des chemins du domaine de Givray,
- réalisation de 2 cabanes pour abriter les moutons utilisés pour l'éco pastoralisme,
- aide à l'animation dans le cadre du centre de loisirs de la commune
- aide en cuisine au niveau du centre de loisirs.



Ceux sont donc plus d'une trentaine de jeunes de la commune qui ont participé à ces chantiers durant l'été, permettant ainsi la réalisation de certaines actions très attendues par les ligugéens au premier rang desquelles le nommage des chemins de Givray.

Dominique Louis, Adjoint au Maire

Soirée gourmande Belle réussite

Le soleil et les visiteurs étaient au rendez-vous pour la 2^{ème} édition.



Plus de 300 personnes étaient présentes au diner barbecue pour déguster les produits locaux proposés par les commerçants de la commune.

L'animation était assurée par le groupe poitevin Rock Revival. Belle prestation apportant de la bonne humeur. Merci à tous.

Patrice Gainant, Adjoint au Maire

Retour en image



Festival de BD les 25 et 26 mars 2017



Printemps des Arts les 13 et 14 mai 2017



Coup de jeunes le 20 mai 2017



Les 40 ans du jumelage avec Lorch le 25 mai 2017



Du côté des assoc'

Ça bouge pour les donneurs de sang !

L'association CroFoli organise avec l'EFS (Etablissement Français du Sang) depuis 5 ans des collectes de sang à Ligugé et Fontaine-le-Comte. Lors de la collecte du 3 mai dernier, nous avons eu l'honneur d'accueillir notre 1000ème donneur, Henri Gauducheau un jeune étudiant de La Rochelle.

Pour la première fois cette année, nous avons préparé une collecte à Croustelle le 9 août dernier. Grâce à la mobilisation de tous les bénévoles et le soutien des partenaires locaux, cette collecte fut une belle réussite avec 58 donneurs qui sont venus ce jour là. Fort de ce résultat, la collecte de Croustelle sera renouvelée en 2018 nous permettant de passer de 4 à 5 collectes annuelles.

Il y aura ainsi deux collectes à Ligugé, une à Croustelle et deux à Fontaine-le-Comte. Notre prochaine collecte aura lieu le jeudi 9 novembre à Fontaine le Comte, et rendez vous début 2018 pour une première collecte à Ligugé.

Retrouver nous sur facebook <https://www.facebook.com/crofoli> ou par mail : adsb.crofoli@gmail.com



Henri Gauducheau (3ème à droite), entouré des bénévoles

10 000 dons de sang sont nécessaires chaque année en France. Donner son sang c'est sauver des vies !

Cani-cross du Domaine de Givray



L'association « CANIKAZES 86 » organise la 2ème édition du Cani-cross du Domaine de Givray le samedi 4 novembre 2017. Cet évènement sportif rassemble des compétiteurs humains (et canins... !) venant des départements voisins mais également de toute la France. Le domaine de Givray sera évidemment accessible à tous, tout en laissant libre les parcours balisés établis au moment des courses (de 10h à 14h30). Les spectateurs curieux de découvrir les différentes disciplines en compétition sont les bienvenus, une buvette et une restauration seront à disposition du public sur place.

Un programme est proposé de 10h à 14h, avec du cani-VTT, de la cani-trotinette, du cani-cross, du cani-enfants et baby et un relai, le tout dans une ambiance sportive et conviviale.

Pour plus de renseignements sur cet évènement, vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook : Canikazes 86 ou sur notre site internet : <https://canikazes86.wordpress.com/>. N'hésitez pas à nous contacter par mail ou par les réseaux sociaux pour venir découvrir notre activité.

Marion Tiphaneau (secrétaire) et le bureau de l'association CANIKAZES 86

Les Passe-partouts

Le club de randonneurs « Les Passe-Partout » s'est doté d'un nouveau Conseil d'Administration de 10 membres, avec pour président Denis Murguet, trésorière Christel Soulet, secrétaire Albert Senez. Le club propose de nouvelles activités pour que chacun puisse y trouver celle qui lui convient le mieux. Toutes les personnes aimant la nature et souhaitant pratiquer une activité physique raisonnée sont invitées à rejoindre le club. L'adhésion annuelle est de 26€ avec des inscriptions au début des séances.

Les activités régulières sont :

- tous les jeudis, marche d'environ 10 km à allure modérée, une semaine sur deux hors Ligugé départ 13h30 place Pannonhalma, l'autre semaine sur Ligugé.
- un dimanche sur deux, marche de 13 à 16 km un peu plus soutenue, départ 13h30 place Pannonhalma.



Pour les plus sportifs :

- marche nordique tous les samedis 10h domaine de Givray, allure adaptée aux participants.
- marche Audax à 6 km/h, 6, 9 ou 12 km, tous les mardis 18h30 et tous les dimanches 9h, place de l'Europe.

Le club organise également des sorties à la journée, sur un week-end ou une semaine. Un week-end raquettes est prévu cet hiver dans le Cantal.

espasspartoutdeliguge.fr
06.26.26.28.08.

Denis Murguet, Président

Vestiaire des quatre saisons

Le local est situé à l'ancienne école, 15 rue Clément Péruchon à Ligugé, avec un accueil tous les 2ème mercredi et les 4ème jeudi du mois de 14h30 à 17h30.

Nous collectons et redistribuons à prix modiques des articles d'occasion en très bon état : vêtements hommes, femmes, enfants et bébés, sacs, lampes, objets de décoration, linge de maison, vaisselle, jeux, jouets, livres, etc...

La vente des articles est ouverte à tous sans condition de ressources, et les recettes seront reversées à des œuvres sociales.

Michelle Eclercy, Adjointe au Maire

La ligugéenne badminton

« Le sport bâtit des ponts entre les hommes, les pays et les continents. Il soude les communautés, rassemble les populations. Il veille à ne laisser personne sur le bord du chemin. »
Extrait de l'agenda 21 du sport

Bienvenue à la Ligugéenne badminton ! Le badminton à Ligugé c'est :

- Une équipe qui participe au championnat de nationale 3,
- Deux équipes au championnat régional 2 et 3, trois en championnat départemental,
- Une école de jeunes labellisée 2 étoiles,
- Trois tournois privés programmés, deux tournois internes,
- Des créneaux ouverts à 8 reprises chaque semaine : 3 pour la pratique en loisir, 3 pour les entraînements des compétiteurs et 2 pour l'école de jeunes,
- 113 licenciés cette saison,

Un Conseil d'administration de 16 personnes, toutes bénévoles, se répartissant les tâches de maintenance, d'animation, d'organisation, d'encadrement, d'arbitrage....

Ne soyez pas impressionnés par ces chiffres ! La Ligugéenne Badminton est avant tout un club convivial où sport rime avec plaisir. Chacun y trouve sa place, compétiteurs et adeptes du badminton loisir, hommes, femmes, débutants, joueurs confirmés, jeunes à partir de 8 ans, moins jeunes, le plus âgé a fêté ses 61 ans...

Au club, on transmet le plaisir de jouer au "bad". Cela commence par l'accueil des nouveaux joueurs qui peuvent venir tester jusqu'à trois fois pour goûter la pratique du badminton et l'atmosphère du club avant de s'engager. Puis sous les conseils des plus expérimentés et de

personnes formées à l'encadrement, vous progresserez et vous pourrez poursuivre, en toute convivialité, simplement en loisir, ou plus, en compétition.

Si vous voulez en savoir plus sur notre sport et notre club, venez nous voir au gymnase Jean-Paul Gomez lors des rencontres interclubs, c'est gratuit, ou bien pendant les séances d'entraînement ou de loisir le lundi, mardi, et le jeudi vers 20h30. Vous pourrez aussi vous faire une idée du badminton en général et de notre club en particulier en consultant le site du club et sa page facebook.

www.liguge-badminton.com
www.facebook.com/LigugeBadminton

A bientôt, nous vous attendons.

Nicolas Souchaud, Président

Appel à contribution Archives et documents sur la Filature de Ligugé

Les Usines Nouvelles lancent un appel à la population afin de mieux connaître l'histoire de la filature de Ligugé. Si vous avez chez vous, en lien avec la filature documents papiers, carnets, fiches de paie, photos, cartes postales, vieux films, objets, outils, autres..., nous sommes intéressés pour en réaliser des copies ou des photos qui permettront d'enrichir le fonds documentaire et ainsi mieux comprendre l'histoire et les évolutions de cet ancien fleuron industriel de la Vienne. Il s'agit pour nous d'en faire des copies de bonne qualité, vous gardez donc chez vous tous vos documents originaux. En revanche, si vous souhaitez faire un don, nous assurons avec plaisir la conservation de ces archives.

Pour redonner vie à la filature, il est primordial de continuer à sauvegarder la mémoire de son passé. Tous les documents ont leur importance. Chacun apporte un éclairage sur ce que fut cette usine et qui étaient les hommes et les femmes qui y travaillaient.

N'hésitez pas à nous contacter.
Denis Meunier : 06 28 37 14 25

Merci par avance pour votre aide précieuse.

L'équipe des Usines Nouvelles

A noter !

Novembre

Du 7 au 24, espace culturel

Exposition de la Société des Mobilisés

Samedi 25, espace culturel

Journée de la science-fiction

Les 4 et 5, gymnase

« Les Rabelaiseries » des Compagnons d'Hynao

Samedi 11, 12h, Givray

Banquet de la Société des Mobilisés

Samedi 18, 20h, Givray

Soirée de l'UCC Handball

Samedi 25, 20h, Givray

Animation par Kiosqui s'Passe

Dimanche 26, 12h, Givray

Repas annuel du club Amitié et Loisirs

Du 28 nov. Au 16 déc., espace culturel

Exposition de François Garnier

Décembre

Vendredi 8, 20h, Givray

Audition de Noël de l'école de musique Intervalles

Samedi 2, 20h30, Givray

Soirée des commerçants organisée par le GCA

Du 2 au 3, centre-bourg

Marché de Noël, organisé par la municipalité

Vendredi 8, espace culturel

Soirée science-fiction et cosplay

Samedi 9, Givray

Téléthon

Dimanche 10, 12h, Givray

Repas du CCAS

Janvier

Du 23 janv. au 10 fév., espace culturel

Exposition Galet

Dimanche 14, 14h, gymnase

Loto de la Ligugéenne Football

Samedi 20, 14h30, Givray

Assemblée générale et galette des rois de la Société des mobilisés

Dimanche 28, Givray

Journée yoga et son de la MPT



Clément Péruchon, un héros malgré lui



Vous connaissez tous la rue Clément Péruchon, ainsi que l'école élémentaire à Ligugé, mais savez-vous qui était Clément Péruchon ?

Un de ses cousins et une de ses nièces ont pensé que la parution des impressions et réflexions personnelles de Clément Péruchon pourrait susciter l'intérêt de certains lecteurs curieux de mieux connaître ce jeune résistant érudit.

C'est pourquoi, avec l'aide précieuse et docte de Jean-Henri Calmon pour la partie historique, ils ont tenu à présenter ce journal intime accompagné de photos et de documents authentiques dans un livre intitulé : « Clément Péruchon, étudiant, martyr du nazisme ».

La destinée tragique a fait de ce jeune Ligugéen un héros malgré lui et dont on ne dira jamais assez le courage d'avoir lutté sans espérer la moindre gloire.

A dix-huit ans, en 1941, il s'engage dans le Réseau Louis Renard mais dans son journal, rien ne laisse filtrer son appartenance à la Résistance,

car se sentant tellement exposé au regard de l'occupant, il ne pouvait pas laisser de trace écrite sur ses actes.

Cependant, à travers le même engagement que celui de son oncle Benjamin Chatelier (ouvrage « Une famille vendéenne dans la tourmente de la guerre. »), nous pouvons mesurer la réalité des opérations menées et des risques pris.

Dans ses confidences, Clément est tourmenté par ses émois amoureux, par ses études à réussir pour émerger d'un milieu social modeste et par ses interrogations vis-à-vis de la religion catholique.

Après l'école élémentaire de Ligugé, il a poursuivi ses études à Poitiers à l'EPS (Ecole Primaire Supérieure) qui correspond à nos collèges actuels. Son premier Bac en poche, il a intégré le lycée de garçons où il réussit la deuxième partie du Bac Philosophie.

Altruiste, généreux, honnête et épris de justice, il ne pouvait que se révolter contre l'ennemi allemand et s'engager dans la Résistance. Ses parents ne l'ignoraient sans doute

pas mais n'en laissaient rien paraître, encore que nous n'en ayons aucune preuve tangible. Sa soeur cadette, Gisèle, aida Clément dans ses actes de résistant en tapant à la machine des tracts et des messages. Son autre soeur, Arlette, faisait à vélo des navettes discrètes demandées par Clément pour transmettre des informations.

**Aimer ou ne pas aimer ?
Adorer Dieu ou l'ignorer ?
Penser comme tout le monde ou se distinguer par une philosophie toute personnelle ?**

Toutes ces interrogations nous viennent à l'esprit quand nous lisons le journal intime d'un adolescent de Ligugé : Clément Péruchon . Même si ce livre a surtout de l'intérêt pour la postérité de Clément, il nous paraît indispensable de vous le présenter très bientôt et de répondre aux questions que vous pourriez vous poser afin de situer plus précisément l'ensemble de la famille Péruchon dans la commune de Ligugé.

Monique, sa nièce
Jean-Claude, son petit-cousin

Biographie

Clément Péruchon
né le 20 Février 1923 à Iteuil
décédé le 03 Décembre 1943 à Wolfenbüttel
père : menuisier, charpentier
mère : au foyer
aîné de 5 enfants :
• Roger, né en 1924, décédé en 1926
• Gisèle, née en 1926. Elle vit actuellement en Charente.
• Arlette, née en 1929. Elle vit actuellement à Limoges.
• Maurice, né en 1931. Il vit actuellement à Poitiers.

L'amie chère à son cœur, Simone Véhent, petite-fille d'un ancien maire

de Ligugé s'est éteinte il y a quelques années près de Noyon, dans l'Oise.

Après des études honorables il fut bachelier et aurait sans doute par la suite été enseignant ou écrivain. Musicien accompli, il jouait du violon.

A Ligugé, une rue et l'école primaire portent son nom.



L'agenda de la médiathèque

Mercredi 25 octobre de 14h30 à 17h30
Animation avec des jeux de société avec l'association Zeplin.



Samedi 25 novembre : Journée Science Fiction
De 15 à 18h, rencontres avec des auteurs autour des univers de l'imaginaire :

• **Antoine Lencou**
Auteur de Science-Fiction, cet informaticien, il se perd très tôt dans la SF. Il a publié "A corps perdu", et "Votre mort nous appartient".

• **Meddy Ligner**
Enseignant, auteur d'anthologies et de romans uchroniques : "Les Roses de Karakorum" et "Semper Lupa".

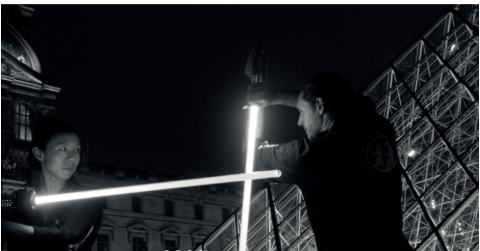
• **Nicolas Stanzick**
Journaliste et spécialiste du cinéma de série Z et fantastique, il a publié "Dans les griffes de la Hammer", et "Le Cinéma fantastique".

• **Stéphane Tamaillon**
Auteur pour la jeunesse, avec Krine, Le Maître des Hybrides, Capitaine Squelette.



La soirée se poursuit au Dietrich avec des courts et un long-métrage !

Vendredi 8 décembre 20h : Soirée Cosplay !
Qu'est-ce que c'est ? Réponse: une soirée déguisée, sur le thème des héros de manga, de science-fiction, de magie ou autre. Venez déguisés ou pas, et les organisateurs vous proposeront un ou plusieurs articles pour faire la fête et s'amuser autour des cultures de l'imaginaire !
Démonstrations de l'académie de sabre laser !
Avec la participation d'Imagivienne



<https://bm-liguge.departement86.fr/>

Mauvaise isolation de votre maison ?
L'Espace Info Energie de Grand Poitiers peut vous aider

L'habitat mal isolé n'est pas une fatalité. L'Espace Info Energie de Grand Poitiers, service public de conseils en rénovation vous conseille gratuitement toute l'année !

Grand Poitiers Communauté Urbaine propose à tous les habitants du territoire, un service de conseils gratuits et neutres sur toutes les questions liées aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables dans l'habitat.

Une question sur un changement de chaudière, de menuiserie, le remplacement d'une chaudière ? Des questions sur le financement de vos travaux ?

N'hésitez pas prendre rendez-vous avec l'un des conseillers qui vous accompagnera dans la réflexion et l'élaboration de votre projet.

Horaires et jours d'ouverture de l'Espace Info Energie de Grand Poitiers :
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.
Contact : 05 49 30 20 54

Restitution de la thermographie aérienne !

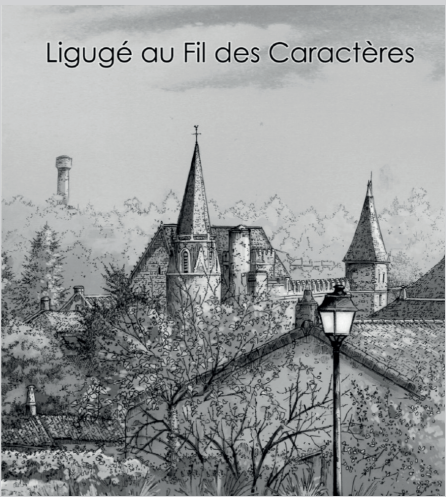
Vous souhaitez savoir si votre toiture est bien isolée ?

Pour cela, venez consulter les résultats de la thermographie aérienne à l'Espace Info Energie en appelant 05 49 30 20 54.

La restitution se fait sur rendez-vous en fournissant un justificatif de domicile.

Ligugé au fil des caractères

En référence à toutes les richesses de la commune, cet ouvrage est un outils exceptionnel pour rendre la culture plus largement accessible et transmettre de façon originale l'histoire et le patrimoine culturel. Pour se faire plaisir ou à offrir...



En vente à la mairie et à la médiathèque au prix de 15 €.

